



Comptes annuels 2012

Comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

Comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse

Aide financière individuelle de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute



*Für das Alter
Pour la vieillesse
Per la vecchiaia*

A l'assemblée de la fondation de la

Fondation Pro Senectute Suisse

Lavaterstrasse 60
8027 Zurich

Rapport du réviseur indépendant sur les comptes annuels consolidés 2012

(pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012)

24 avril 2013
21111887/MRO/PDF

Rapport du réviseur indépendant sur les comptes annuels consolidés 2012 de l'ensemble de la fondation Pro Senectute

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous avons effectué, en notre qualité de réviseur indépendant, l'audit des comptes annuels consolidés de l'ensemble de la fondation Pro Senectute - Pour la vieillesse, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement, le tableau de variation du capital et annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle du réviseur indépendant.

Responsabilité du conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels consolidés, conformément aux normes Swiss GAAP RPC 21, incombe au conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité du réviseur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit de sorte à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

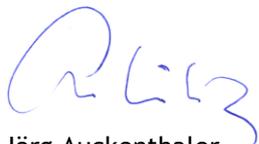
Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en accord avec les normes Swiss GAAP RPC 21.

Rapport relatif à d'autres prescriptions

En outre, nous attestons que les dispositions de la Fondation ZEWO, à contrôler selon les dispositions stipulées par l'art.12 du Règlement relatif au label de qualité ZEWO, sont respectées.

Zurich, le 24 avril 2013

BDO SA



Jörg Auckenthaler

Expert-réviser agréé



p.pon Marcel Rohrer

Expert-réviser agréé

Annexe

Comptes annuels consolidés

Bilan au 31 décembre

(en KCHF)

	Remarques	2011	2012
ACTIFS			
Actif circulant		187'221	204'078
Liquidités	K1	82'069	89'611
Titres	K2	81'846	88'091
Créances	K3	18'336	19'426
Stocks	K4	452	430
Actifs transitoires	K5	4'517	6'520
Actif immobilisé		82'269	98'953
Mobilier et machines	K6	79'539	96'288
Immobilisations financières	K7	2'079	1'871
Valeurs immatérielles	K8	650	794
Actif immobilisé inaliénable		4'088	7'095
Immobilisations financières	K8.1	4'088	7'095
Total des actifs		273'577	310'127
PASSIFS			
Capitaux étrangers à court terme		21'281	25'668
Dettes	K9	12'983	15'309
Passifs transitoires	K10	8'230	9'593
Provisions	K12	69	766
Capitaux étrangers à long terme		29'297	41'497
Dettes	K11	28'520	36'876
Provisions	K12	626	4'479
Passifs provenant d'institutions de prévoyance	K13	151	142
Capital des fonds		40'865	43'285
Fonds affectés		40'865	43'285
Capital de l'organisation		182'133	199'676
Capital de la fondation		23'107	24'858
Capital libre généré		104'643	111'933
Capital lié généré		49'580	58'553
Résultat annuel		4'803	4'333
Total des passifs		273'577	310'127

Compte d'exploitation

(en KCHF)	Remarques	2011	2012
Produits des services / produits des ventes	K14	114'074	120'303
Contributions des pouvoirs publics	K15	99'074	100'766
Dons, legs, recherche de fonds		22'922	26'449
Total recettes d'exploitation		236'070	247'518
Charges des prestations :	K16		
Conseil et information		-42'882	-38'339
Salaires et charges sociales		-27'377	-24'995
Autres charges de personnel		-367	-342
Charges d'exploitation		-9'758	-8'660
Coûts liés à l'entretien		-4'798	-4'037
Amortissements		-582	-305
Services		-106'396	-117'955
Salaires et charges sociales		-68'974	-77'408
Autres charges de personnel		-1'505	-1'607
Charges d'exploitation		-25'465	-28'339
Coûts liés à l'entretien		-6'627	-7'589
Amortissements		-3'825	-3'013
Promotion de la santé et prévention		-6'022	-6'008
Salaires et charges sociales		-2'257	-2'382
Autres charges de personnel		-294	-307
Charges d'exploitation		-2'918	-2'771
Coûts liés à l'entretien		-456	-453
Amortissements		-97	-95
Sport et mouvement		-12'537	-12'549
Salaires et charges sociales		-8'570	-8'884
Autres charges de personnel		-409	-385
Charges d'exploitation		-2'930	-2'680
Coûts liés à l'entretien		-531	-525
Amortissements		-97	-76
Formation et culture		-13'604	-14'160
Salaires et charges sociales		-8'642	-9'295
Autres charges de personnel		-189	-199
Charges d'exploitation		-3'931	-3'877
Coûts liés à l'entretien		-705	-678
Amortissements		-137	-110
Travail social communautaire		-5'751	-4'752
Salaires et charges sociales		-4'349	-3'673
Autres charges de personnel		-101	-73
Charges d'exploitation		-673	-513
Coûts liés à l'entretien		-546	-444
Amortissements		-82	-48

Comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

(en KCHF)	Remarques	2011	2012
Construction et pérennisation du savoir		-900	-994
Salaires et charges sociales		-493	-564
Autres charges de personnel		-3	-7
Charges d'exploitation		-118	-150
Coûts liés à l'entretien		-188	-211
Amortissements		-98	-62
Information et travail de relations publiques		-3'197	-3'880
Salaires et charges sociales		-1'777	-2'063
Autres charges de personnel		-29	-45
Charges d'exploitation		-1'175	-1'336
Coûts liés à l'entretien		-198	-422
Amortissements		-18	-14
Relations intergénérationnelles		-961	-1'074
Salaires et charges sociales		-753	-834
Autres charges de personnel		-17	-42
Charges d'exploitation		-114	-79
Coûts liés à l'entretien		-61	-111
Amortissements		-16	-9
Dépenses administratives		-27'496	-28'219
Salaires et charges sociales		-17'642	-17'894
Autres charges de personnel		-376	-409
Charges d'exploitation		-4'640	-4'861
Coûts liés à l'entretien		-3'768	-3'708
Amortissements		-1'070	-1'347
Recherche de fonds		-3'672	-3'708
Salaires et charges sociales		-1'298	-1'372
Autres charges de personnel		-9	-5
Charges d'exploitation		-1'704	-1'781
Coûts liés à l'entretien		-651	-543
Amortissements		-11	-7
Total charges des prestations	K17	-223'418	-231'639
Résultat d'exploitation		12'651	15'879
Produit financier		3'703	6'394
Frais financiers		-4'721	-2'082
Autres produits		4'813	5'971
Autres frais		-736	-6'200
Résultat de l'année sans les fonds et sans les modifications du capital de l'organisation		15'710	19'963
Prélèvements des fonds affectés		3'291	4'835
Affectation à des fonds affectés		-4'267	-7'250
Produits internes des fonds affectés		-9	-5

Comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

(en KCHF)	Remarques	2011	2012
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation		14'724	17'543
Prélèvements du capital lié généré		11'045	3'710
Prélèvements du capital libre généré		444	6'688
Affectation au capital lié généré		-10'613	-12'335
Affectation au capital libre généré		-10'798	-11'274
Résultat annuel		4'803	4'333

Tableau de financement (en KCHF)

	2011	2012
Résultat annuel avant le résultat des fonds	15'710	19'963
Amortissements sur des immobilisations corporelles	5'857	4'733
Amortissements sur des immobilisations financières	205	0
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	200	361
Bénéfices provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés	-1'572	-2
Variation de l'existant Provisions	-183	4'550
Variation de l'existant Titres	4'381	-6'246
Variation de l'existant Créances	-2'140	-1'090
Variation de l'existant Stocks	85	22
Variation de l'existant Actifs transitoires	68	-2'003
Variation de l'existant Engagements à court terme	-6'926	2'326
Variation de l'existant Passifs transitoires	-138	1'363
Variation de l'existant Passifs provenant d'institutions de prévoyance	1	-9
Variation de l'existant Actif immobilisé inaliénable	161	-3'008
Variation de l'évaluation d'immeubles de rendement	0	-656
Transactions sans influence sur les liquidités	70	3
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	15'779	20'310
Investissements en immobilisations corporelles	-12'538	-20'906
Investissements en immobilisations financières	-1'284	-124
Investissements en immobilisations incorporelles	-507	-510
Désinvestissements en immobilisations corporelles y c. résultats	5'250	79
Désinvestissements en immobilisations financières	332	331
Désinvestissements en immobilisations incorporelles	145	6
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-8'602	-21'125
Variation de l'existant Engagements financiers à long terme et autres engagements	-530	8'356
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-530	8'356
Variation des moyens de paiement	6'647	7'541
Etat initial des liquidités	75'422	82'069
Etat final des liquidités (y compris reclassifications)	82'069	89'611

Tableau de variation du capital
 (en KCHF)

Capital des fonds / Fonds affectés	Bilan au 01.01.2012	Entrées 2012	Sorties 2012	Intérêts internes	Mouvements internes	Bilan au 31.12.2012
Fonds affectés	40'865	7'250	-4'835	5	0	43'285
Total fonds affectés	40'865	7'250	-4'835	5	0	43'285

Capital de l'organisation	Bilan au 01.01.2012	Entrées 2012	Sorties 2012	Intérêts internes	Mouvements internes	Bilan au 31.12.2012
Capital de la fondation	23'107	0	0	0	1'751	24'858
Total capital de la fondation	23'107	0	0	0	1'751	24'858
Capital libre généré	104'643	11'274	-6'688	0	2'704	111'933
Capital lié généré	49'580	12'335	-3'710	0	348	58'553
Résultat annuel	4'803	4'333	0	0	-4'803	4'333
Total capital de l'organisation	182'133	27'942	-10'398	0	0	199'676

Annexe

Remarques concernant les comptes annuels consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

Bases de la présentation des comptes

Les présents comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ont été établis en conformité avec toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Ces comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute et sont conformes au droit suisse, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (service spécialisé pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons). Ce sont les principes généraux d'évaluation du cadre conceptuel des Swiss GAAP RPC qui font foi.

Périmètre et méthode de consolidation

Les comptes annuels consolidés 2012 de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute comprennent les comptes individuels de Pro Senectute Suisse et les comptes de toutes les organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute (OPS). Les comptes des organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute comportent en outre les comptes annuels de sections, de centres régionaux et d'EMS juridiquement indépendants. Durant l'exercice 2012, le périmètre des organisations, des centres régionaux et des EMS n'a pas varié par rapport à l'année précédente.

Les états financiers ont été consolidés selon la méthode de l'intégration globale. De ce fait, tous les comptes sont mis en commun, à la suite de quoi les transactions, ainsi que les créances et les dettes réciproques entre les OPS et leurs institutions sont éliminées. En cas de participation, la valeur comptable de ce capital est déduite des fonds propres de l'entité détenue.

Nom (canton/région)	Forme juridique	Siège
Pro Senectute Argovie	fondation	Aarau
Pro Senectute Appenzell Rhodes-Intérieures	fondation	Appenzell
Pro Senectute Appenzell Rhodes-Extérieures	fondation	Herisau
Pro Senectute beider Basel	fondation	Bâle
Pro Senectute Berne	association	Berne
Pro Senectute Fribourg	fondation	Villars-sur-Glâne
Pro Senectute Genève	association	Genève
Pro Senectute Glaris	fondation	Glaris
Pro Senectute Grisons	fondation	Coire
Pro Senectute Arc Jurassien	fondation	Delémont
Pro Senectute Lucerne	fondation	Lucerne
Pro Senectute Nidwald	fondation	Stans
Pro Senectute Obwald	fondation	Sarnen
Pro Senectute St-Gall	fondation	St-Gall
Pro Senectute Schaffhouse	fondation	Schaffhouse
Pro Senectute Soleure	fondation	Soleure
Pro Senectute Schwyz	association	Schwyz
Pro Senectute Thurgovie	fondation	Weinfelden
Pro Senectute Ticino e Moesano	fondation	Lugano
Pro Senectute Uri	fondation	Altdorf
Pro Senectute Vaud	association	Lausanne
Pro Senectute Valais	fondation	Sion
Pro Senectute Zoug	fondation	Zoug
Pro Senectute Zurich	fondation	Zurich
Pro Senectute Suisse	fondation	Zurich

Transactions avec des organisations affiliées

Sont considérées comme « organisations affiliées » au sens de la norme RPC 15 les institutions et les personnes individuelles qui peuvent éventuellement exercer une influence en raison de leurs relations financières ou autres. En 2012, les transactions avec des organisations affiliées ont essentiellement concerné le domaine des prestations de services, pour un montant total de KCHF 171. Les dons et legs reçus, pour leur part, se montent à KCHF 229.

Principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation

Le bilan est en principe établi sur la base du « coût historique d'acquisition ». S'agissant des titres, les valeurs actuelles sont appliquées dans l'actif circulant et en partie pour les immeubles de rendement.

Toutes les valeurs sont exprimées en milliers de CHF. Sauf indication contraire, toutes les valeurs sont arrondies au millier (CHF 1000) le plus proche.

K1 Liquidités

Les liquidités incluent les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires, y compris les dépôts à terme. L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les monnaies étrangères sont converties aux cours indiqués par les banques qui gèrent les comptes.

K2 Titres

Les titres incluent les obligations, les actions, les parts de fonds et les placements d'une durée supérieure à 12 mois. Les titres sont comptabilisés à la valeur du cours ou à la valeur nominale (placements) de la date du bilan. Les monnaies étrangères sont converties aux cours indiqués par les banques qui gèrent les dépôts.

K3 Créances (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2011	Bilan au 31.12.2012
Organisations affiliées	326	330
Pouvoirs publics/collectivité	3'726	3'375
Tiers	14'611	16'147
Corrections de valeurs des créances de tiers	-327	-427
Total des créances	18'336	19'426
dont provenant de livraisons et de prestations	16'369	17'459

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. La correction de valeur des créances de tiers s'effectue sur la base de la correction de valeur unique ou d'une correction de valeur forfaitaire. La correction de valeur forfaitaire peut s'élever à 2 %.

K4 Stocks

Les stocks sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse : sont appliqués soit les coûts d'acquisition, soit la valeur de réalisation si celle-ci est inférieure.

K5 Actifs transitoires (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2011	Bilan au 31.12.2012
Dépenses pour les projets du nouvel exercice comptable	120	178
Organisations affiliées	4	10
Autres	4'394	6'332
Total actifs transitoires	4'517	6'520

K6 Immobilisations corporelles (en KCHF)

Tableau des immobilisations 2011	Bilan au 31.12.2010	Entrées 2011	Sorties 2011	Ecritures cor- rectives 2011	Bilan au 31.12.2011
Valeurs d'acquisition					
Installations et équipement	15'929	1'793	-196	793	18'319
Véhicules	2'055	419	-230	0	2'244
Autres immobilisations corporelles	11'705	3'531	-2'330	-793	12'113
Immeubles d'exploitation	101'285	5'912	-1'857	72	105'413
Immeubles (hors exploitation)	11'456	884	-3'555	-72	8'714
Total	142'431	12'538	-8'167	0	146'802
Amortissements cumulés					
Installations et équipement	11'835	1'744	-164	432	13'848
Véhicules	1'257	289	-154	0	1'391
Autres immobilisations corporelles	4'946	842	-2'315	-432	3'041
Immeubles d'exploitation	46'711	2'827	-1'857	30	47'711
Immeubles (hors exploitation)	1'146	155	0	-30	1'271
Total	65'896	5'857	-4'490	0	67'262
Valeurs comptables nettes					
Installations et équipement	4'094				4'471
Véhicules	798				853
Autres immobilisations corporelles	6'759				9'071
Immeubles d'exploitation	54'574				57'701
Immeubles (hors exploitation)	10'311				7'443
Total immobilisations corporelles	76'535				79'539

Tableau des immobilisations 2012	Bilan au 31.12.2011	Entrées 2012	Sorties 2012	Ecritures cor- rectives 2012	Bilan au 31.12.2012
Valeurs d'acquisition					
Installations et équipement	18'319	2'860	-1'481	0	19'698
Véhicules	2'244	332	-68	0	2'508
Autres immobilisations corporelles	12'113	2'691	-326	-6'868	7'610
Immeubles d'exploitation	105'413	14'962	-9	7'001	127'367
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	4'590	6	-22	0	4'575
Immeubles (hors exploitation, évaluation à la valeur vénale)	4'123	56	0	0	4'179
Total	146'802	20'906	-1'905	133	165'936
Amortissements cumulés					
Installations et équipement	13'848	1'323	-1'451	0	13'720
Véhicules	1'391	343	-68	0	1'666
Autres immobilisations corporelles	3'041	697	-318	-155	3'265
Immeubles d'exploitation	47'711	2'263	31	288	50'294
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	999	107	-23	0	1'083
Immeubles (hors exploitation, évaluation à la valeur vénale)	272	-656	0	0	-384
Total	67'262	4'078	-1'829	133	69'644
Valeurs comptables nettes					
Installations et équipement	4'471				5'977
Véhicules	853				842
Autres immobilisations corporelles	9'071				4'345
Immeubles d'exploitation	57'701				77'071
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	3'591				3'492
Immeubles (hors exploitation, évaluation à la valeur vénale)	3'851				4'561
Total immobilisations corporelles	79'539				96'288
Valeurs d'assurance-incendie	163'244				203'692

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan aux coûts d'acquisition. Les immeubles de rendement peuvent également être inscrits au bilan à leur valeur vénale. Selon le manuel de comptabilité du 09.06.2011, les durées d'utilisation moyennes acceptées sont les suivantes :

Mobilier	10 ans	Véhicules	5 ans
Autre matériel de bureau/ installations téléphoniques	10 ans	Aménagement locataire	5 ans
Informatique		Ouvrages de la bibliothèque	10 ans
(matériel/serveurs)	4 ans	Immeubles (d'exploitation)	40 ans
		Immeubles (hors exploitation)	50 ans

K7 Placements financiers (en KCHF)

Tableau des immobilisations 2011	Bilan au 31.12.2010	Entrées 2011	Sorties 2011	Ecritures cor- rectives 2011	Bilan au 31.12.2011
Valeurs d'acquisition					
Organisations affiliées	0	250	0	0	250
Projets	546	756	-766	0	536
Tiers	313	38	-9	0	342
Participations	982	240	-75	0	1'146
Réserves contributions de l'employeur	7	0	0	0	7
Total	1'847	1'284	-849	0	2'282
Amortissements cumulés					
Organisations affiliées	0	0	0	0	0
Projets	419	0	-419	0	0
Tiers	9	184	-9	0	184
Participations	87	21	-90	0	18
Réserves contributions de l'employeur	0	0	0	0	0
Total	514	205	-518	0	202
Valeurs comptables nettes					
Organisations affiliées	0				250
Projets	127				536
Tiers	304				158
Participations	895				1'128
Réserves contributions de l'employeur	7				7
Total placements financiers	1'333				2'079
Tableau des immobilisations 2012					
	Bilan au 31.12.2011	Entrées 2012	Sorties 2012	Ecritures cor- rectives 2012	Bilan au 31.12.2012
Valeurs d'acquisition					
Organisations affiliées	250	0	0	0	250
Projets	536	1	0	0	537
Tiers	342	106	-189	0	259
Participations	1'146	16	-343	90	910
Réserves contributions de l'employeur	7	0	0	0	7
Total	2'282	124	-532	90	1'964
Amortissements cumulés					
Organisations affiliées	0	0	0	0	0
Projets	0	0	0	0	0
Tiers	184	0	-184	0	0
Participations	18	0	-16	90	92
Réserves contributions de l'employeur	0	0	0	0	0
Total	202	0	-200	90	92
Valeurs comptables nettes					
Organisations affiliées	250				250
Projets	536				537
Tiers	158				259
Participations	1'128				817
Réserves contributions de l'employeur	7				7
Total placements financiers	2'079				1'871

Les placements financiers sont inscrits au bilan à la valeur nominale, sous déduction d'un correctif de valeur individuel éventuellement nécessaire.

K8 Valeurs immatérielles (en KCHF)

Tableau des immobilisations 2011	Bilan au 31.12.2010	Entrées 2011	Sorties 2011	Ecritures cor- rectives 2011	Bilan au 31.12.2011
Valeurs d'acquisition					
Logiciels	2'376	507	-426	0	2'457
Brevets, licences, droits d'édition	307	0	-300	0	6
Total	2'682	507	-726	0	2'463
Amortissements cumulés					
Logiciels	2'047	200	-440	0	1'807
Brevets, licences, droits d'édition	147	0	-140	0	6
Total	2'194	200	-581	0	1'813
Valeurs comptables nettes					
Logiciels	328				650
Brevets, licences, droits d'édition	160				0
Total placements immatériels	488				650
Tableau des immobilisations 2012					
	Bilan au 31.12.2011	Entrées 2012	Sorties 2012	Ecritures cor- rectives 2012	Bilan au 31.12.2012
Valeurs d'acquisition					
Logiciels	2'457	510	-319	-10	2'638
Brevets, licences, droits d'édition	6	0	0	0	6
Total	2'463	510	-319	-10	2'645
Amortissements cumulés					
Logiciels	1'807	361	-313	-10	1'845
Brevets, licences, droits d'édition	6	0	0	0	6
Total	1'813	361	-313	-10	1'851
Valeurs comptables nettes					
Logiciels	650				794
Brevets, licences, droits d'édition	0				0
Total placements immatériels	650				794

Les valeurs immatérielles sont portées au bilan aux coûts d'acquisition. Le calcul des amortissements linéaires se fonde sur les durées d'utilisation suivantes :

Logiciels	4 ans
Brevets, licences, droits d'édition	suivant le contrat

K8.1 Placements financiers inaliénables (en KCHF)	Bilan au 31.12.2011	Entrées 2012	Sorties 2012	Bilan au 31.12.2012
	4'088	3'128	-120	7'095
	4'088	3'128	-120	7'095

K9 Dettes à court terme (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2011	Bilan au 31.12.2012
Organisations affiliées	152	197
Pouvoirs publics/collectivité	983	1'586
Tiers	10'084	10'836
Projets	1'465	958
Dettes envers des institutions de prévoyance	300	1'733
Total dettes à court terme	12'983	15'309
dont provenant de livraisons et de prestations	10'853	11'853

Les dettes à court terme sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

K10 Passifs transitoires (en KCHF)	Bilan au 31.12.2011	Bilan au 31.12.2012
Dépenses pour des projets	846	899
Organisations affiliées	199	205
Pouvoirs publics/collectivité	759	227
Vacances et heures supplémentaires du personnel	2'770	3'134
Autres	3'656	5'128
Total passifs transitoires	8'230	9'593

K11 Engagements à long terme (en KCHF)	Bilan au 31.12.2011	Bilan au 31.12.2012
Pouvoirs publics/collectivité	330	433
Tiers	28'190	36'443
Total engagements financiers à long terme	28'520	36'876

Les engagements à long terme sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Concernant les engagements financiers envers des tiers, il s'agit essentiellement de dettes hypothécaires auprès de banques pour financer des EMS. Les engagements à long terme qui arrivent à échéance ces 12 prochains mois figurent parmi les dettes à court terme.

K12 Provisions 2011 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2010	Constitution 2011	Utilisation 2011	Dissolution 2011	Bilan au 31.12.2011
Prévoyance du personnel	549	4	-295	-30	228
Autres réserves	329	384	-246	0	467
Total provisions	878	388	-540	-30	695
dont à court terme	281				69

Provisions 2012 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2011	Constitution 2012	Utilisation 2012	Dissolution 2012	Bilan au 31.12.2012
Prévoyance du personnel	228	3'854	0	-596	3'486
Autres réserves	467	1'243	-61	111	1'759
Total provisions	695	5'097	-61	-485	5'245
dont à court terme	69				766

K13 Passifs provenant d'institutions de prévoyance (en KCHF)

Le personnel de Pro Senectute est assuré, auprès de diverses caisses de pension ou assurances juridiquement indépendantes, contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Ces caisses sont autant régies par le système de la primauté des cotisations que par celui de la primauté des prestations.

Avantages et engagements économiques (en KCHF)	Fonds patronaux	Plans de prévoyance sans variation	Plans de prévoyance avec excédent	Plans de prévoyance avec découvert	Total
Part économique au 31.12.2011	0	0	0	0	0
Part économique au 31.12.2012	0	0	0	4'761	4'761
Variation comparée à l'exercice précédent	0	0	0	4'761	4'761
Cotisations ajustées à la période	0	1'061	706	6'965	8'732
Charges de prévoyance 2012	0	1'061	706	11'727	13'493
Charges de prévoyance 2011	0	984	667	5'983	7'635

Diverses institutions de prévoyance de différentes organisations de Pro Senectute se trouvent en situation d'insuffisance de couverture au 31.12.2012. L'insuffisance de couverture de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute se monte à CHF 18,5 millions, dont CHF 13,8 millions d'obligations éventuelles. Des informations sur l'insuffisance de couverture de certaines organisations de Pro Senectute n'étaient pas disponibles au 31.12.2012. La part économique au 31.12.2012 se compose de dettes à court terme pour CHF 1,1 million, de passifs provenant d'institutions de prévoyance pour CHF 142 et de provisions pour CHF 3,5 millions.

K14 Recettes des services (en KCHF)	2011	2012
Services fournis par des organisations affiliées	129	171
Autres recettes des services	113'945	120'131
Total recettes des services	114'074	120'303

K15 Contributions des pouvoirs publics (en KCHF)

En plus des subventions AVS selon l'art. 101bis LAVS (promotion de l'aide à la vieillesse) et l'art. 17 LPC (aide financière individuelle), ce poste contient également des contributions cantonales et communales. S'agissant de la promotion de l'aide à la vieillesse selon l'art. 101bis LAVS, CHF 47,3 millions ont été versés aux organisations cantonales/intercantonales de Pro Senectute et CHF 6,4 millions à Pro Senectute Suisse. Suite à un changement de méthode de comptabilisation des fonds de l'OFAS, les recettes de 2012 sont supérieures de CHF 2,6 millions à celles de l'année précédente.

K16 Charges des prestations (en KCHF)

Les chiffres sont présentés selon les domaines de prestations stratégiques du « concept de développement pour l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ». Ce concept de développement a été adopté par l'assemblée de la fondation de juin 2007.

K17 Total charges des prestations (en KCHF)

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en charges de projets et en charges administratives liées à la recherche de fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

	Charges de projets	Charges admin./ fundraising	Total
Salaires et charges sociales	-130'099	-19'266	-149'365
Autres charges de personnel	-3'007	-414	-3'421
Charges d'exploitation	-48'405	-6'642	-55'047
Coûts liés à l'entretien	-14'470	-4'250	-18'720
Amortissements	-3'731	-1'354	-5'085
Total	-199'712	-31'927	-231'639

Total charges administratives (recherche de fonds y comprise)	2011	2012
en % de la totalité des charges des prestations	14%	14%

Autres indications

Obligations éventuelles et cautionnements (en KCHF)	31.12.2011	31.12.2012
Autres obligations éventuelles	530	764
Cautionnements envers des tiers	0	0
Total	530	764

Instruments financiers dérivés 2011 (en KCHF)

Catégorie	31.12.2011		
	Valeur des contrats	VR ¹ positive	VR ¹ négative
Opérations à terme sur devises EUR	1'204	16	0
Opérations à terme sur devises USD	1'441	11	2
Opérations à terme sur devises GBP	307	3	0
Opérations à terme sur devises AUD	279	0	6
Opérations à terme sur devises JPY	0	0	0
Total	3'231	30	8

Instruments financiers dérivés 2012 (en KCHF)

Catégorie	31.12.2012		
	Valeur des contrats	VR ¹ positive	VR ¹ négative
Opérations à terme sur devises EUR	966	1	0
Opérations à terme sur devises USD	2'021	0	9
Opérations à terme sur devises GBP	295	0	2
Opérations à terme sur devises AUD	0	0	0
Opérations à terme sur devises JPY	0	0	0
Total	3'281	1	11
dont inscrites au bilan à la valeur actuelle dans l'actif circulant		-10	

¹ Valeur de remplacement**Leasings opérationnels/contrats de location (en KCHF)**

Echéance	31.12.2011	31.12.2012
1 an	23	29
2 - 5 ans	26	88
Total	50	117

Actifs mis en gage (en KCHF)

	31.12.2011	31.12.2012
Immeubles	3'660	3'660
Titres	1'473	1'420
Total actifs mis en gage	5'133	5'080

Indemnités aux membres dirigeants des organisations de Pro Senectute (en KCHF)

	2011	2012
Défraiements, honoraires et indemnités de séance	330	364
dont en faveur des président-e-s	146	156

Services fournis sans contre-prestation

Des bénévoles ont soutenu les organisations de Pro Senectute en fournissant au total plus de 831 204 heures de travail gratuites (dont 15 008 heures par les membres dirigeants).

Variations après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir une incidence majeure sur les comptes 2012 n'est intervenu après la date du bilan.

A l'assemblée de la fondation de

Pro Senectute Suisse

Lavaterstrasse 60
8027 Zurich

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint des comptes annuels 2012

(période du 1.1. au 31.12.2012)

le 14 février 2013
21111885/MRO/PDF

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

A l'assemblée de la fondation de

Pro Senectute Suisse, Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la fondation Pro Senectute Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC 21, aux exigences légales, à l'acte de fondation et aux règlements incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC 21, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation et aux règlements.

En outre, nous attestons que les dispositions de la Fondation ZEWO, à contrôler selon les dispositions stipulées par l'art. 12 du Règlement relatif au label de qualité ZEWO sont respectées.

Zurich, le 14 février 2013

BDO SA



p.pon Marcel Rohrer
Auditeur responsable
Expert-réviseur agréé



p.p. Jasmin Bruder
Réviseuse agréée

Annexe

Comptes annuels

Bilan au 31 décembre

(en KCHF)

	Remarques	2011	2012
ACTIFS			
Actif circulant		16'133	17'729
Liquidités	E1	5'783	6'460
Titres	E2	9'411	9'884
Débiteurs	E3	402	745
Stocks	E4	131	122
Actifs transitoires	E5	406	519
Actif immobilisé		1'500	1'368
Mobilier et machines	E6	1'434	1'292
Valeurs immatérielles	E7	66	76
Total des actifs		17'633	19'098
PASSIFS			
Capitaux étrangers à court terme		2'831	2'571
Dettes	E8	1'674	1'443
Passifs transitoires	E9	1'121	1'010
Provisions à court terme	E10	35	118
Capitaux étrangers à long terme		32	516
Provisions à long terme	E10	32	516
Capital des fonds	E11	3'916	3'814
Fonds affectés		3'916	3'814
Capital de l'organisation	E11	10'853	12'196
Capital de la fondation		5'000	5'000
Capital libre généré		1'500	1'500
Capital lié généré		4'334	5'676
Résultat de l'année		19	19
Total des passifs		17'633	19'098

Compte d'exploitation

(en KCHF)	Remarques	2011	2012
Produits des services / produits des ventes	E12	4'289	5'032
Contributions des pouvoirs publics	E13	6'807	6'901
Dons, legs, recherche de fonds		2'342	1'895
Total recettes d'exploitation		13'438	13'827
Charges des prestations :	E14		
Conseil et information		-3'959	-4'075
Salaires et charges sociales		-1'553	-1'730
Autres charges de personnel		-38	-40
Charges d'exploitation		-2'367	-2'298
Amortissements		-1	-7
Services		-1'272	-1'354
Salaires et assurances sociales		-672	-722
Autres charges de personnel		-12	-7
Charges d'exploitation		-466	-557
Amortissements		-122	-68
Promotion de la santé et prévention		-30	-32
Salaires et assurances sociales		-29	-31
Autres charges de personnel		-1	-1
Charges d'exploitation		0	0
Amortissements		0	0
Sport et mouvement		-673	-633
Salaires et assurances sociales		-473	-516
Autres charges de personnel		-43	-47
Charges d'exploitation		-157	-69
Amortissements		0	0
Formation et culture		-754	-684
Salaires et assurances sociales		-499	-515
Autres charges de personnel		-34	-22
Charges d'exploitation		-221	-148
Amortissements		0	0
Travail social communautaire		-102	-106
Salaires et assurances sociales		-86	-95
Autres charges de personnel		-6	-5
Charges d'exploitation		-10	-6
Amortissements		0	0

Comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse

(en KCHF)	Remarques	2011	2012
Construction et pérennisation du savoir		-828	-806
Salaires et assurances sociales		-471	-494
Autres charges de personnel		-3	-3
Charges d'exploitation		-257	-249
Amortissements		-98	-60
Information et travail de relations publiques		-1'777	-2'127
Salaires et assurances sociales		-811	-911
Autres charges de personnel		-10	-32
Charges d'exploitation		-953	-1'183
Amortissements		-2	-1
Relations intergénérationnelles		-137	-211
Salaires et assurances sociales		-102	-100
Autres charges de personnel		-6	-29
Charges d'exploitation		-29	-83
Amortissements		0	0
Charges administratives		-2'889	-3'220
Salaires et assurances sociales		-2'046	-2'147
Autres charges de personnel		-123	-141
Charges d'exploitation		-622	-822
Amortissements		-99	-110
Recherche de fonds		-169	-165
Salaires et assurances sociales		-113	-114
Autres charges de personnel		0	0
Charges d'exploitation		-56	-51
Amortissements		0	0
Total charges des prestations	E15	-12'589	-13'413
Résultat d'exploitation		849	414
Produit financier		529	859
Frais financiers		-488	-281
Autres produits		295	282
Autres frais		0	-33
Résultat de l'année avant les fonds et avant modifications du capital de l'organisation		1'185	1'241
Prélèvements des fonds affectés	E11	689	731
Affectation à des fonds affectés	E11	-757	-629

Comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse

(en KCHF)	Remarques	2011	2012
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation		1'117	1'343
Prélèvements du capital lié généré	E11	577	332
Prélèvements du capital libre généré	E11	0	0
Affectation au capital lié généré	E11	-1'675	-1'655
Affectation au capital libre généré	E11	0	0
Résultat de l'année		19	19

Tableau de financement

(en KCHF)

	2011	2012
Résultat annuel avant résultat des fonds	1'185	1'241
Amortissements sur des immobilisations corporelles	265	211
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	56	35
Constitution de provisions	124	602
Utilisation des provisions	-212	-35
Variation des titres	74	-473
Variation des créances	52	-343
Variation des stocks	19	9
Variation des actifs transitoires	-203	-111
Variation des engagements	-6'610	-231
Variation des passifs transitoires	181	-112
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-5'069	792
Investissements en immobilisations corporelles	-147	-68
Investissements en immobilisations incorporelles	0	-46
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-147	-114
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	0	0
Variation des disponibilités	-5'216	677
Etat initial des liquidités (au 1 ^{er} janvier)	10'999	5'783
Etat final des liquidités (au 31 décembre)	5'783	6'460
Dépenses au titre des intérêts	0	0
Recettes au titre des intérêts	16	16

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Capital des fonds affectés

	Bilan au 31.12.2011	Entrées 2012	Sorties 2012	Intérêts internes	Bilan au 31.12.2012
Fonds Aides financières individuelles	1'544	211	-455	1	1'301
Fonds « Femmes seules ZH »	1'060	0	-21	1	1'040
Fonds ZL personnes à revenus modestes	77	141	-150	0	68
Fonds de solidarité	1'166	160	0	1	1'327
Fonds Entretien tombe Nussbaum	4	0	0	0	4
Fonds e-inclusion	24	9	0	0	32
Fonds Recherche appliquée	17	0	0	0	17
Fonds Archives de la fondation	4	0	0	0	4
Fonds Dévelop. de l'ensemble de la fondation	20	94	-105	0	10
Fonds Publications/congrès	0	11	0	0	11
Total fonds affectés	3'916	626	-731	3	3'814

Le « Fonds Zeitlupe pour personnes à revenus modestes » (autrefois fonds Hatt-Bucher) permet de financer des abonnements au magazine « Zeitlupe » pour les bénéficiaires de prestations complémentaires.

Capital de l'organisation

	Bilan au 31.12.2011	Entrées 2012	Sorties 2012	Transferts internes	Bilan au 31.12.2012
Capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Total capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Capital libre généré					
Réserve pour la fluctuation des cours	1'500	0	0	0	1'500
Total capital libre généré	1'500	0	0	0	1'500
Capital lié généré					
Fonds de développement et des projets	3'284	1'150	-269	19	4'184
Fonds du personnel du centre national	374	0	0	0	374
Réserve Zeitlupe	239	323	-59	0	503
Réserve centre de compétence informatique	438	182	-4	0	616
Total capital lié généré	4'334	1'655	-332	19	5'676
Résultat de l'année	19	19	0	-19	19
Total capital de l'organisation	10'853	1'674	-332	0	12'195

Le résultat de l'année 2011 de KCHF 19 a été attribué au fonds de développement et des projets.

Annexe

Remarques concernant les comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse

Principes régissant l'établissement des comptes

Les comptes individuels 2012 de Pro Senectute Suisse ont été élaborés selon les recommandations Swiss GAAP RPC. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute Suisse et sont conformes aux dispositions légales en vigueur, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (Service spécialisé pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons).

Transactions avec des organisations affiliées

Au sens de RPC 15, ce sont les organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute qui sont désignées par le terme d'organisations affiliées. Si nécessaire, il est fait mention des parts dévolues à ces organisations dans ce qui suit.

E1 Liquidités

Les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires, y compris les dépôts à terme, sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ils ne contiennent aucune monnaie étrangère à fin 2012.

E2 Titres

Les titres sont comptabilisés à la valeur du cours à la date du bilan. Cours de conversion appliqués : CHF/USD 0.92 (0.94 l'année précédente) ; CHF/EUR 1.21 (1.21 l'année précédente).

E3 Créances (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2011	Bilan au 31.12.2012
Organisations de Pro Senectute	108	160
Collectivités publiques : Confédération	96	255
Tiers	197	330
Corrections de valeurs des créances de tiers	0	0
Total	402	745

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Répartition des créances en « créances provenant de livraisons et de prestations » et « autres créances » :

	Bilan au 31.12.2011	Bilan au 31.12.2012
Créances provenant de livraisons et de prestations	334	690
Autres créances	68	55
Total	402	745

E4 Stocks

Il s'agit essentiellement de livres et de brochures destinés à la vente. L'évaluation est effectuée selon le principe de la valeur la plus basse, c.-à.-d. soit au prix d'acquisition, soit à la valeur d'aliénation réalisable si celle-ci est plus basse.

E5 Actifs transitoires (en KCHF)

Paiements anticipés pour les prestations 2013 et avoirs ouverts pour les prestations 2012.

E6 Mobilier et machines 2012 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2011	Entrées 2012	Sorties 2012	Bilan au 31.12.2012
Valeurs d'acquisition				
Mobilier	113	0	-28	85
Machines de bureau	99	0	0	99
Véhicules	9	0	0	9
Bibliothèque	348	22	-25	345
Aménagement locataire de la bibliothèque	331	0	0	331
Matériel informatique	335	46	-125	257
Biens immobiliers	2'453	0	0	2'453
	3'688	68	-178	3'579
Amortissements cumulés				
Mobilier	69	6	-28	48
Machines de bureau	20	9	0	30
Véhicules	2	2	0	3
Bibliothèque	180	32	-25	187
Aménagement locataire de la bibliothèque	308	23	0	331
Matériel informatique	171	58	-125	104
Biens immobiliers	1'503	81	0	1'584
	2'253	211	-178	2'287
Total immobilisations corporelles	1'434	-143	0	1'292
Mobilier et machines 2011 (en KCHF)				
	Bilan au 31.12.2010	Entrées 2011	Sorties 2011	Bilan au 31.12.2011
Valeurs d'acquisition				
Mobilier	777	12	-676	113
Machines de bureau	456	11	-368	99
Véhicules	17	11	-19	9
Bibliothèque	454	37	-143	348
Aménagement locataire de la bibliothèque	331	0	0	331
Matériel informatique	609	65	-339	335
Biens immobiliers	2'440	13	0	2'453
	5'084	149	-1'545	3'688
Amortissements cumulés				
Mobilier	737	8	-676	69
Machines de bureau	380	8	-368	20
Véhicules	17	2	-17	2
Bibliothèque	292	31	-143	180
Aménagement locataire de la bibliothèque	242	66	0	308
Matériel informatique	441	69	-339	171
Biens immobiliers	1'422	81	0	1'503
	3'531	265	-1'543	2'253
Total immobilisations corporelles	1'553	-116	-2	1'434

Le calcul des amortissements linéaires se fonde sur les durées d'utilisation suivantes : mobilier 10 ans ; machines 10 ans ; matériel informatique (hardware) 4 ans ; serveurs 4 ans ; véhicules 5 ans ; ouvrages de la bibliothèque 10 ans ; aménagement locataire de la bibliothèque 5 ans ; biens immobiliers 40 ans.

Les sorties sont dues à la mise à jour des comptes actifs et des comptes de corrections de valeurs effectuée suite à l'établissement d'un nouvel inventaire du mobilier et des machines.

Concernant le bien immobilier, il s'agit du siège du centre national (CN) à Zurich. L'immeuble a été acquis en 1977 au prix de CHF 1,7 mio. Des travaux d'agrandissement et d'aménagement ont été entrepris en 1999, 2005, 2010 et 2011 et partiellement portés à l'actif.

La valeur d'assurance-incendie de l'immeuble s'élève à CHF 2,8 mio (CHF 2,8 mio l'année précédente).

La valeur d'assurance-incendie des autres immobilisations corporelles s'élève à CHF 1,9 mio (CHF 1,9 mio l'année précédente).

E7 Valeurs immatérielles 2012 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2011	Entrées 2012	Sorties 2012	Bilan au 31.12.2012
Valeurs d'acquisition				
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	288	46	-149	185
	294	46	-149	191
Amortissements cumulés				
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	221	35	-149	108
	227	35	-149	114
Total valeurs immatérielles	66	11	0	76
Valeurs immatérielles 2011 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2010	Entrées 2011	Sorties 2011	Bilan au 31.12.2011
Valeurs d'acquisition				
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	628	0	-340	288
	634	0	-340	294
Amortissements cumulés				
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	505	56	-340	221
	511	56	-340	227
Total valeurs immatérielles	122	-56	0	66

Les logiciels informatiques inscrits à l'actif sont amortis en 4 ans.

E8 Dettes (à leur valeur nominale en KCHF)	Bilan au 31.12.2011	Bilan au 31.12.2012
Collectivités publiques : Confédération	139	749
Organisations de Pro Senectute	1'026	98
Conseil suisse des aînés CSA	43	78
Tiers	466	517
Engagements de prévoyance	0	0
Total	1'674	1'443
Répartition des dettes en « dettes provenant de livraisons et de prestations » et « autres dettes à court terme » :	Bilan au 31.12.2011	Bilan au 31.12.2012
Dettes provenant de livraisons et de prestations	1'627	1'402
Autres dettes à court terme	47	41
Total	1'674	1'443

E9 Passifs transitoires

KCHF 155 sont imputables au titre des heures supplémentaires, de l'horaire flexible et des vacances accumulés par les collaborateurs et collaboratrices de Pro Senectute Suisse à la fin de 2012 (KCHF 137 l'année précédente). Au total, KCHF 813 concernent les projets pour 2013 et les recettes provenant d'abonnements à la revue Zeilupe qui ont été encaissées d'avance (KCHF 789 l'année précédente).

E10 Provisions 2012 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2011	Constitution 2012	Utilisation 2012	Bilan au 31.12.2012	Dont à long terme
Restructuration SAG	0	0	0	0	0
Rentes-ponts courantes	67	0	35	32	15
Provision assainissement BVK	0	602	0	602	502
Total provisions	67	602	35	634	516
Provisions 2011 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2010	Constitution 2011	Utilisation 2011	Bilan au 31.12.2011	Dont à long terme
Restructuration SAG	21	6	27	0	0
Rentes-ponts courantes	134	118	185	67	32
Total provisions	155	124	212	67	32

L'école de gérontologie appliquée (SAG) a été dissoute en 2010. La provision résiduelle à fin 2010 couvrait les charges locatives et d'infrastructure pour les locaux vides de la SAG au 1^{er} trimestre 2011 ainsi que les coûts de déménagement. Le poste « Rentes-ponts courantes » englobe les provisions à court et à long terme pour les anciennes collaboratrices et anciens collaborateurs. Concernant la provision pour l'assainissement de la caisse de pension BVK, nous renvoyons à la partie « Autres indications », sous « Prévoyance professionnelle du personnel ».

E11 Capital des fonds et capital de l'organisation

Pour plus de détails, se reporter au « tableau de variation du capital ».

E12 Produits des services / produits des ventes

Dont avec les organisations de Pro Senectute KCHF 1486 (KCHF 1207 l'année précédente).

E13 Contributions des pouvoirs publics

Il s'agit des subventions AVS selon l'art. 101bis LAVS (promotion de l'aide à la vieillesse, à hauteur de CHF 6,4 mio en 2012, CHF 6,4 mio en 2011). Sont également incluses à cet endroit les subventions du Fonds AVS selon l'art. 17 LPC (en 2012 : KCHF 165 / en 2011 : KCHF 157).

E14 Charges des prestations

Les chiffres sont présentés conformément aux domaines des prestations stratégiques définis par le « concept de développement pour l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ». Ce concept de développement a été adopté par l'assemblée de la fondation au mois de juin 2007.

La part des charges des prestations payée aux organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute s'élève à KCHF 461 (année précédente : KCHF 329).

E15 Total charges des prestations

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en charges de projets et en charges administratives liées à la recherche de fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

(en KCHF)	Charges de projets	Charges admin. / fundraising	Total
Salaires et assurances sociales	-5'113	-2'260	-7'374
Autres charges de personnel	-186	-141	-327
Charges d'exploitation (dont coûts liés à l'entretien)	-4'594	-873	-5'467
Amortissements	-1'244	-636	-1'880
	-135	-110	-245
Total 2012	-10'028	-3'385	-13'413
Total 2011 :	-9'531	-3'058	-12'589
Total charges administratives (recherche de fonds y comprise)		2011	2012
en % de la totalité des charges des prestations		24%	25%

Autres indications

Engagements ne figurant pas au bilan

Pro Senectute Suisse est chargée d'administrer les fonds du Conseil suisse des aînés CSA. Ces fonds font l'objet d'une comptabilité séparée, dont seul le solde du compte courant apparaît au bilan (voir point E8).

Dettes éventuelles / Créances éventuelles

Les obligations à l'égard de tiers pour des contrats de location à long terme sont les suivantes :

en 2013	162 (en KCHF)
en 2014	41
en 2015	0

Le total des contrats de location à long terme vis-à-vis de tiers se monte à KCHF 202 (KCHF 379 l'année précédente).

Dans le cadre du legs « Bologna », il existe un droit sur un immeuble en Italie. Etant donné que des points importants restent à clarifier sur le plan juridique et de l'estimation, nous avons renoncé à l'inscrire au bilan.

Prévoyance professionnelle du personnel

Le personnel de Pro Senectute Suisse est assuré auprès de la BVK (caisse de pension du canton de Zurich) contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Il s'agit d'une institution du canton de Zurich indépendante de Pro Senectute, dotée d'un plan de prévoyance fondé sur la primauté de cotisations, selon lequel employés et employeurs versent des cotisations définies. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées dans la même période où le paiement a lieu. Il n'existe pas de réserves provenant des cotisations de l'employeur.

Avantage économique / engagement économique et charges de prévoyance (en KCHF) :

Découvert	Part économique à charge de Pro Senectute (obligation d'assainissement)		Contributions délimitées à la période	Charges de prévoyance professionnelle	
	31.12.2012	31.12.2011		2012	2011
2'412	602	0	525	1'127	559

Le découvert de la BVK se monte à 9,1% au 1^{er} janvier 2013, pour un taux de couverture de 90,9%.

L'obligation d'assainissement, ou plus précisément les contributions d'assainissement attendues à la charge de l'employeur, s'élèvent à 15% (6 ans x 2,5%) de la masse salariale assurée. L'engagement conditionnel résultant du découvert est donc de KCHF 1810.

Indemnités aux membres des organes dirigeants

Durant l'année 2012, un total de KCHF 47 a été octroyé aux neuf membres du conseil de fondation de Pro Senectute Suisse à titre de défraiements, d'honoraires et d'indemnités de séance, dont KCHF 18 au président (total de KCHF 35 l'année précédente).

Indemnités aux membres de la direction

La somme totale des indemnités versées aux quatre membres permanents de la direction, y compris les coûts, frais et autres dépenses convenus par contrat, s'est élevée à KCHF 772 (KCHF 798 l'année précédente).

Services fournis sans contre-prestation

Les neuf membres du conseil de fondation ont travaillé bénévolement pendant environ 888 heures pour Pro Senectute Suisse. A cela s'ajoute le travail bénévole des 29 délégué-e-s de l'assemblée de la fondation pour la durée d'une journée.

Variations après la date du bilan

Jusqu'au 14 février 2013 (approbation des comptes annuels 2012 par le comité des finances du conseil de fondation), aucun événement susceptible d'avoir une incidence importante sur les comptes 2012 n'est parvenu à notre connaissance.

Evaluation du risque selon l'art. 663b, ch.12 CO

Le conseil de fondation a procédé à une évaluation du risque. Le bon ordonnement des processus internes garantit, avec une haute probabilité, que les comptes tels qu'ils sont présentés ne contiennent aucune déclaration erronée importante.

Au conseil de fondation de

Pro Senectute Suisse

Lavaterstrasse 60
8027 Zurich

Rapport de l’Auditeur pour l’audit des comptes annuels de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l’article 17 et 18 LPC

24 avril 2013
21111887/3+PDF+2/MRO

Rapport de l'Auditeur pour l'audit des comptes annuels de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC

Au conseil de fondation de

Pro Senectute Suisse, Zurich

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons audité les comptes annuels de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC de Pro Senectute Suisse, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

La responsabilité de ces comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à les vérifier et à émettre une appréciation les concernant.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes et les indications fournies dans le tableau en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels en général. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle de la répartition et de l'utilisation des aides financières individuelles en conformité avec le bouclage des comptes selon les Swiss GAAP RPC pour l'exercice de Pro Senectute Suisse arrêté au 31 décembre 2012.

Zurich, 24 avril 2013

BDO AG



Jörg Auckenthaler
Expert-réviseur agréé



p.pon Marcel Rohrer
Expert-réviseur agréé

Annexe

Comptes annuels de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC

Bilan au 31 décembre (en CHF)

ACTIFS	Remarques	2011	2012
Liquidités	K1	846'834	1'424'269
Créances d'impôt anticipé		2'590	1'857
Autres actifs AFI	K2	132'887	170'971
Total des actifs		982'311	1'597'097
PASSIFS			
Créancier OFAS	K3	233'201	713'137
Autres passifs AFI	K4	749'110	883'960
Total des passifs		982'311	1'597'097

Compte d'exploitation (en CHF)

CHARGES	Remarques	2011	2012
Prestations en espèces uniques		11'386'477	11'778'617
Prestations en espèces périodiques		3'155'731	3'037'673
Frais d'exécution		1'465'799	1'498'466
Total des charges		16'008'006	16'314'756
PRODUITS			
Moyens AFI OFAS	K5	15'700'000	16'500'000
Remboursements	K6	362'535	289'046
Produit des intérêts	K7	7'504	5'646
Total des produits		16'070'039	16'794'692
Excédent annuel en faveur du créancier OFAS		-62'033	-479'936

Annexe

Remarques concernant les comptes annuels consolidés de l'aide financière individuelle (moyens AFI) au titre des articles 17 et 18 LPC

Bases de la présentation des comptes

Les comptes consolidés 2012 des moyens AFI ont été établis en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC et les comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute.

K1 Liquidités

Les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ils ne contiennent aucune monnaie étrangère à fin 2012.

K2 Autres actifs AFI

Majoritairement des avoirs provenant d'engagements de moyens de la fondation.

K3 Créancier OFAS

Cette position indique la somme totale des moyens AFI non utilisés. Il s'agit de fonds de tiers en faveur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

K4 Autres passifs AFI

Principalement des dettes provenant d'engagements de moyens de la fondation.

K5 Moyens AFI OFAS

Moyens AFI reçus de l'OFAS dans l'année sous revue.

K6 Remboursements

Remboursements reçus des cantons, des communes et de particuliers sur des contributions d'assistance déjà fournies.

K7 Produit des intérêts

Intérêts bruts de l'année sous revue.

Aide financière individuelle

au titre de l'art. 18 LPC

	2011	2012
Total (en CHF)	14'542'208	14'816'290
Organisations cantonales de Pro Senectute		
Argovie	784'800	763'352
Appenzell Rhodes-Extérieures	78'570	89'163
Appenzell Rhodes-Intérieures	6'179	7'729
Arc Jurassien	818'477	814'597
Beider Basel	1'227'058	1'320'573
Berne	2'138'109	2'058'497
Fribourg	447'162	489'312
Genève	924'401	941'391
Glaris	83'294	70'828
Grisons	278'852	312'795
Lucerne	884'866	868'254
Nidwald	53'568	34'565
Obwald	26'470	35'008
Schaffhouse	132'903	134'241
Schwyz	196'602	187'028
Soleure	373'221	322'310
St-Gall	739'332	786'827
Thurgovie	326'714	289'492
Ticino e Moesano	1'095'909	1'137'798
Uri	39'766	63'857
Vaud	1'397'824	1'462'628
Valais	431'945	492'909
Zoug	118'519	109'354
Zurich	1'937'668	2'023'781

Pro Senectute est chargée par la Confédération d'octroyer des aides financières individuelles aux personnes âgées dans le besoin. Ce mandat est fondé sur l'article 18 de la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI (LPC). L'aperçu ci-dessus fait état des différents montants alloués. Si nécessaire, Pro Senectute accorde des aides financières supplémentaires qu'elle finance par ses propres moyens.